

Informations officielles de la Commission Technique ***No 2 - Saison 2017 / 2018***

1. Appel aux candidatures / organisation de compétitions :

Conformément à l’art. 1.1.2 des dispositions générales du règlement des tournois, la C.T. prie les clubs de poser leur candidature, en vue de l’organisation des compétitions suivantes:

Date	Compétition	Organisateur
11.-12.11.17	Championnat jeunes par équipes	Echternach
03.12.17	Championnat RC individuel	-
13.-14.01.17	Championnat jeunes	-
20.-21.01.17	Championnat jeunes	-
13.-21.01.17	Championnat vétérans	-
28.01.17	Championnat RC par équipes	-
31.03.-15.04.17	Championnat ABC	-
28.04.17	Coupes 1/8-finales	-
29.04.17	Coupes 1/4-finales	-
05.05.17	RC U20 par équipes	-
06.05.17	RC U20 individuel	-
12.05.17	Coupes 1/2-finales	-
13.05.17	Finales Coupes	-
09.06.17	Blitz équipes	-
10.06.17	Blitz individuel	-
à définir	Championnat Dames	-

Quelques de ces championnats peuvent être intégrés dans des tournois organisés par les clubs ou reportés à une autre date. Veuillez contacter la C.T. pour toute question y relative.

2. Championnat interclubs 2016/2017 - Elo Fide

La C.T. tient à informer que les rondes 2 et 3 du championnat interclubs de la dernière saison sont considérées pour le classement FIDE pour le 1 octobre 2017. Ce retard s'est produit suite à une communication compliquée avec la FIDE.

3. Nouvelle version des règles FIDE – Rappel

Les nouvelles règles du jeu d'échecs entraînent en vigueur le 1er juillet 2017. Plusieurs traductions de ces règles ont été publiées mais seule la version originale en anglais fait foi.

Version originale : <https://www.fide.com/fide/handbook.html?id=207&view=article>

Concernant l'article 11.3.2.1, le deuxième alinéa est appliqué dans les compétitions officielles énumérées ci-dessous*. Cependant il est toujours possible que le règlement d'un championnat national individuel exige l'application du premier alinéa.

11.3.2.1 During a game, a player is forbidden to have any electronic device not specifically approved by the arbiter in the playing venue.

However, the regulations of an event may allow such devices to be stored in a player's bag, provided the device is completely switched off. This bag must be placed as agreed with the arbiter. Both players are forbidden to use this bag without permission of the arbiter.

*) Ces règles seront appliquées dans les compétitions suivantes :

- Championnat interclubs (division nationale, promotion d'honneur, division 1)
- Coupe de Luxembourg et Coupe de la Fédération
- Championnat A, B et C
- Championnat individuel pour jeunes

En division nationale, en promotion d'honneur et en division 1, les capitaines d'équipes sont obligés de constater la perte de partie immédiate pour chaque joueur ayant un téléphone portable dans ses poches de pantalon. L'interprétation des règles permet que le téléphone portable peut être mis dans la poche d'une veste sous condition que cette veste reste immobilisée pendant toute la durée de la partie. Il est conseillé que les capitaines rappellent ces règles avant le début des parties.

Il est à rappeler que selon l'article 1.6.2 du Règlement des Tournois, les versions actuelles des règles FIDE et du Règlement des Tournois doivent être disponibles (sous forme papier !) dans chaque local de jeu.

4. Championnats interclubs - Changement de salle de jeu

Le club de Differdange annonce un changement de salle de jeu pour toute la saison. La nouvelle salle de jeu est située dans le hall derrière le centre sportif à Oberkorn (avenue Parc des Sports). Il est conseillé de se stationner dans le parking du stade comme le parking dans les alentours du centre sportif est payant (même au dimanche !).

Le club de Schifflange ne dispose pas d'une salle de jeu lors de la deuxième ronde. Les matchs SCHI I – NOR I, SCH II – ERR I et SCH III – BON V seront disputés dans la salle de jeu du club d'Esch.

5. Nouvelles licences valables au 1.10.2017 :

Num.	Nom	Prénom	ELO	Cat.	M/W	Cat. age
DIF0095	Paci	Cédric	2289	PRO	M	SEN
en tête de DIF II						
DIF0125	Lares	Harald	1979	PRO	M	SEN
en tête de DIF II						
DIF0565	Muhovic	Mizret	1300	ETR	M	SEN
DUD0004	Nevednichy	Vladislav	2525	PRO	M	SEN
DUD0006	Bulmaga	Irina	2423	PRO	F	SEN
ECH0247	Schulze-Schwering	Philipp	2007	PRO	M	SEN
ECH0265	Teloeken	Andreas	2112	PRO	M	SEN
ECH0535	Orr	Jonathan	1350	LUX	M	SEN
ECH076	Orr	Loa	1200	LUX	F	U8
LUX0255	Raineau-Rispal	Arthur	1500	ETR	M	SEN
LUX0265	Hector	Alexandre	1500	ETR	M	SEN
SCH0065	Busche	Stefan	2040	PRO	M	SEN
WAS0215	Serra	Alberto	1200	ETR	M	SEN

6. Changement de licence :

Le club de Bonnevoie informe la C.T. que le joueur BON021 Nikolaos Komninou est à effet immédiat détenteur d'une licence PRO.

7. Changements d'adresses - Rappel

Les nouvelles licences sont à envoyer à effet immédiat à l'adresse suivante :

FLDE B.P. 738 L-2017 Luxembourg

Il est rappelé que les formulaires manuscrites ainsi que les formulaires incomplets ne seront pas acceptés. Dans ces cas une nouvelle demande est à introduire.

Les rapports de match et les notations de parties (division nationale) sont à envoyer à :

Alain Schartz 57, rue Nic. Martha L-2133 Luxembourg (nouvelle adresse!!)

8. Envois à la CT

La C.T. informe que les envois à l'adresse de la C.T. sont à faire comme suit:

Les rapports de match et les notations de parties (division nationale) sont à envoyer à :

M. Alain Schartz, 57, rue Nic Martha, L-2133 Luxembourg

Les résultats des matches sont à communiquer via le site internet de la FLDE.

Les nouvelles licences sont à envoyer à

FLDE, B.P. 738, L-2017 Luxembourg

Toute autre correspondance pour la CT sont à envoyer à

M. Olivier Jeitz, 1, rue du Knapp, L-4465 Soleuvre

Salutations sportives,

le directeur technique de la F.L.D.E.

Olivier Jeitz.